

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 53 (1924)

Heft: 15

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Celui que nous fêtons se lève enfin et remercie, le cœur plein d'émotion, les autorités, ses collègues et les étudiants. A ces derniers, il recommande avec une pénétrante insistance, la fidélité au devoir et la stricte pratique de la religion. Ses paroles, si prenantes dans leur simplicité paternelle, produisirent une impression profonde, à cause de la conviction qui les animait, à cause de l'illustration vivante qu'en offrait celui qui les prononçait.

Un chiffre notable d'amis, un nombre beaucoup plus restreint, trop restreint, d'instituteurs, anciens élèves de M. Levet, se sont associés par télégramme ou par lettre à la manifestation organisée le 25 novembre par l'Ecole normale. L'adresse du personnel enseignant *tout entier* du district de la Singine fut particulièrement remarquée ; cette délicate attention remua visiblement le cœur du cher et vénéré jubilaire, qui en ressentit une joie singulière.

Mais ce que peu ont dit par la plume, beaucoup l'ont dit de cœur et l'ont présenté pieusement à Dieu.

Cours de gymnastique. — Du 26 au 29 octobre a eu lieu à Romont un cours de gymnastique auquel ont participé 25 instituteurs et 14 institutrices, accourus des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Le plus gros lot des adeptes de ce sport fut fourni par Fribourg.

Le cours était placé sous la direction de M. Wicht, inspecteur cantonal, à Léchelles et de M. Bory, professeur à Lausanne. Le destin apporta aux participants son beau soleil, ainsi, avec les belles journées et le travail au Casino, le temps passa très vite. Théorie et pratique se sont succédé d'une façon intéressante. Grâce aux excellentes capacités des deux directeurs de cours, les participants ont été initiés à la méthode de gymnastique, la plus rationnelle et la mieux adaptée aux élèves de l'école primaire. L'introduction des cours de gymnastique dans les écoles de filles constitue un progrès. Si l'accomplissement de cette nouvelle tâche peut présenter quelques difficultés au début, les maîtresses qui ont participé au cours ont été du moins fort encouragées à l'entreprendre.

Les soirées aussi furent rapides. Celle qui clôtura le cours a été honorée de la présence de M. Bondallaz, préfet, de M. Chatton, syndic, de M. Delabays, conseiller communal, et de quelques bienveillants amis de la jeunesse studieuse. D'excellents discours ont été prononcés et des productions savoureuses ont agrémenté la soirée.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg* : Jeudi, 11 décembre, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 4 décembre, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 18 décembre, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Ecole ménagère.